

Pernetti¹ a dit de lui : « Il se livra de bonne heure à la lecture des meilleurs auteurs grecs et latins ; il y puisa ce goût, qui lui fit tant d'honneur, qu'il conserva toute sa vie, pour ce que l'antiquité nous a laissé de bon en tout genre ».

Il put largement satisfaire son goût de l'antiquité pendant ses nombreux séjours dans le Milanais, à Rome et à Venise, et c'est là qu'il réunit les pièces les plus importantes de la collection de monnaies et de médailles qu'il commença à Lyon et qu'il augmenta ensuite considérablement à Paris. Jacques de Strada, qui avait vu le cabinet de du Choul à Lyon, ne manqua pas d'aller visiter à Paris celui de Jean Grolier et il en parle ainsi : « Il a amassé un nombre presque infini de pièces d'or, d'argent et de cuivre, petites et grandes, toutes entières, sans estre gastees, dignes d'estre accomparées à grans thrésors... Il met toute diligence d'acquérir de tous costez toutes sortes d'anciennes figures, tant de cuivre que de marbre, y employant gens expressément, pour en retirer de tous endroits, les plus singulières, desquelles il ha un nombre merveilleux, et principalement de médaillons qui vallent une richesse infinie² ». Le Hongrois Jean Sambuc, qui fut un numismate fort savant, avait étudié le médaillier de Grolier et, plein de reconnaissance pour les trouvailles qu'il y avait faites, lui dédia son principal ouvrage³. Jean Grolier, fort épris de numismatique, avait du reste fait imprimer à ses frais, en 1552, à Venise, par Alde Manuce, l'ouvrage de son ami Guillaume Budé⁴, *de Asse et partibus ejus* qui fut certainement la plus savante dissertation de son temps sur les monnaies et les antiquités grecques et romaines. Quand, vers 1530, Jean Grolier quitta sa maison de la Juiverie à Lyon, il emporta à Paris sa collection de médailles et d'antiques ; mais il n'en continuera pas moins à orner sa demeure de Lyon, puisque nous le voyons offrir à cet effet, le 12 janvier 1550, au Consulat de sa ville, d'acquérir, au prix de vingt-cinq écus, la grande effigie qui est dans l'Hôtel de Ville et qui avait été faite lors de l'entrée d'Henri II⁵.

1. *Les Lyonnais dignes de memoire*, t. II, p. 334 et suiv.

2. *Épitome du Thresor des Antiquitez*, loc. cit., p. 4.

3. *Emblemata cum aliquot nummis antiquis, operis Joanni Sambuci Tirnaviensis Pannonii*. Anvers, 1564.

4. Cf. Rebitté, *Guillaume Budé, restaurateur des études grecques en France*. Paris, 1846.

5. A. Pericaud Aîné, *Notes et documents pour servir à l'Histoire de Lyon*. Lyon, Mougins-Rusand, 1841 page 6.